



CAFI : Initiative pour les forêts d'Afrique centrale
 Accélérer les réformes en Afrique centrale
 15-0-20219 Version

2022 CAFI 3 Annexe au Programme CAFI 2 : Sauvegarde et expansion du réseau d'aires protégées du Gabon

<p>Organisation(s) participante(s)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) 2. Ministère des forêts, des mers, de l'environnement et du changement climatique (MFME) 3. Conseil National Climat (CNC) 4. Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) 	<p>Objectif spécifique du Fonds</p> <p>AMELIORER L'ABSORPTION DU DIOXYDE DE CARBONE ET LE POTENTIEL DE SEQUESTRATION DU CARBONE EN PRESERVANT LES ZONES PROTEGEES DU GABON DE L'EMPIETEMENT ET EN ETENDANT LES FORETS NATURELLES PROTEGEES.</p>
---	--

Directeur du programme :	
Nom :	Francis James Représentant Résident PNUD Gabon
Téléphone :	+241 7771 9316
Courriel :	francis.james@undp.org

Chef(s) de file gouvernemental(aux) (le cas échéant) :	
Nom :	Lee White Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan Climat et de l'Affectation des Terres
Téléphone :	011761381
Courriel :	yebaudrey@gmail.com

Titre du programme :
Sauvegarde et expansion du réseau d'aires protégées du Gabon

Numéro de programme :
-

Coûts du programme :
Fonds : CAFI 3
Autre :
TOTAL (US\$) : \$ 9,025,878

Lieu du programme :
Échelle nationale

Organisations participantes :
PNUD, MFME, CNC, ANPN, société civile et ONG partenaires.

Durée du programme :
Durée totale (mois) : 12 mois

Description du programme :

En 2017, le Gabon s'est lancé dans la première étape de son FNI, **CAFI 1**, avec 18 millions USD pour élaborer, adopter et mettre en œuvre son Plan national d'affectation des terres (PNAT) et son Système d'observation des ressources naturelles et forestières (SNORF). La deuxième étape, **CAFI 2 (c.f. ce document)**, a débuté en 2019, et a fourni 12 millions USD pour soutenir la certification obligatoire des concessions forestières, l'expansion des zones protégées transfrontalières, et l'optimisation de l'utilisation des terres pour l'intensification de la production végétale et l'assistance technique sur la gestion des données carbone. Le programme initial mis en œuvre par le PNUD était axé sur l'expansion des zones protégées et le soutien à la prévention de l'empiètement des parcs. Il était composé de deux résultats principaux, avec un budget total combiné de 5 millions USD. En 2021, le cadre d'investissement national CAFI 3 du Gabon a été soumis et validé. Cet accord décennal axé sur les résultats fait suite à deux précédentes étapes de soutien de CAFI.

Cette annexe décrit les activités 2022 qui seront entreprises par le PNUD et l'ANPN avec le premier paiement CAFI 3 de 17 millions USD. Ces activités maintiennent et s'appuient sur le document de programme CAFI 2 existant. La théorie du changement, le cadre des résultats, les liens avec la LOI de CAFI, les dispositions de gestion et les sections d'évaluation des risques du programme CAFI 2 existant (voir ce document) sont tous applicables aux activités définies dans cette annexe. Le plan de travail détaillé et le cadre budgétaire sont définis ci-dessous.

Résultat 1 : Le potentiel de séquestration du carbone du Gabon est amélioré grâce à la préservation des forêts à haut stock de carbone (HCS) et à haute valeur de conservation (HCV) et à la création de nouvelles zones protégées et de zones tampons protégées contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.

Nous définissons deux sous-résultats, dont le premier s'appuie sur les activités proposées dans le texte original de CAFI 2 et le second sur les résultats et les produits décrits comme suit :

Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est protégé contre les empiètements.¹

Sous-résultat 1.2. Création de zones tampons d'aires protégées et protection contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.

Les résultats soutenus par CAFI 3 à inclure dans ce document comprennent : l'amélioration de l'infrastructure de l'agence, l'augmentation de sa capacité à répondre à l'empiètement des parcs, et le maintien ou l'amélioration des activités dans les parcs transfrontaliers nouvellement créés.

Dates de révision et d'approbation**Soumission au comité directeur du CAFI**

Date : TBD

Approbation par le comité directeur du CAFI

Date : TBD

Signatures des organisations participantes

I.	Nom du représentant	
	Signature	
	Nom de l'organisation participante	
	Date	
		l'Environnement
II.	Nom du représentant	Francis James

¹ Le sous-résultat 1.1 est un ajout aux résultats définis dans le document de programme existant de CAFI 2. À ce titre, nous développons les résultats, le plan de travail et les budgets du programme en détail dans cette annexe.

Date _____

Les résultats du CAFI auxquels le programme contribue.	Montant en USD
1. Les pratiques agricoles durables permettent de réduire la conversion des terres et d'accroître la sécurité alimentaire ;	
2. Des alternatives durables aux pratiques actuelles de l'énergie du bois sont adoptées ;	
3. Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des zones protégées disposent des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et appliquer la gestion durable des forêts ;	\$ 9,025,878
4. Les futurs projets d'infrastructure et d'exploitation minière et d'hydrocarbures minimisent leur empreinte globale ;	
5. Les décisions en matière d' aménagement du territoire garantissent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et préservent les forêts, et une meilleure sécurité d'occupation n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés ;	
6. La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties ;	
7. Une meilleure coordination interministérielle et une meilleure gouvernance qui se traduisent par des autorisations et un régime fiscal des activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques à la conversion des forêts et aux activités illégales, ainsi qu'un climat commercial favorable aux investissements respectueux des forêts.	
Au nom du conseil d'administration du CAFI Nom : Signature : Chef du secrétariat du CAFI Décision du BE approuvant le document de programme : EB.2021.02 - approbation du FNI Lettre d'intention Addendum 1	

Table des matières

RÉSUMÉ	5
CADRE RÉVISÉ DES RÉSULTATS	8
PRESENTATION OF THE 2021-2022 CAFI 3 PROGRAM WORKPLANS AND BUDGETS	11
Impact 1. Amélioration de la séquestration du carbone par la conservation des forêts HCS et HCV.	11
Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est bien géré et protégé contre les empiètements.	12
Résultat 1.1.1. Achèvement du siège de la direction technique à l'Arboretum Raponda Walker	14
Résultat 1.1.2. La capacité de l'ANPN à surveiller l'empiètement est renforcée par un déploiement et une gestion efficaces de la flotte aérienne.....	15
Résultat 1.1.3. La capacité de l'ANPN à répondre aux empiètements sur le terrain est renforcée par le déploiement et la gestion efficaces des unités d'éco-garde.	16
Résultat 1.2. Aires protégées et zones tampons établies et protégées contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.	17
Output 1.2.1. Maintien du soutien au développement des parcs transfrontaliers	17

RÉSUMÉ

Avec 88% de couverture² forestière, le Gabon détient un statut spécial en tant que pays à haute densité forestière et à faible déforestation, avec la deuxième plus haute couverture forestière au monde. Les forêts gabonaises stockent de grandes quantités de carbone^{3,4,5}, abritent une biodiversité⁶ exceptionnelle, fournissent des ressources et des moyens de subsistance aux populations rurales, régulent les précipitations et atténuent le changement climatique à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

L'entretien des forêts du Gabon n'est pas gratuit. Le peuple gabonais a sauvegardé ses forêts, sacrifiant les revenus et le développement issus de la déforestation à la bonne gestion des forêts. Depuis 1993, date à laquelle le Gabon a adopté sa première loi sur l'environnement, il a progressé vers sa politique actuelle de développement durable, marquant des réalisations indéniables dans les domaines de la foresterie durable, de la création d'aires protégées, de la planification et du suivi de l'utilisation des terres, et de la politique de changement climatique. Parmi ces réalisations, citons l'annonce en 2002 de la création de 13 parcs nationaux sur 11 % du territoire gabonais (mise en œuvre en 2007), l'annonce en 2009 de l'interdiction de l'exportation de grumes (mise en œuvre le 1er janvier 2010), la loi sur le développement durable de 2014, l'entrée en 2016 dans l'Accord de Paris sur le climat et la déclaration du président en 2018 selon laquelle toutes les opérations d'exploitation forestière dans le pays doivent être certifiées.

En 2015, le Gabon a signé la déclaration conjointe de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI) afin d'atténuer le changement climatique, de réduire la pauvreté et de contribuer au développement durable. Dans le cadre de sa participation à CAFI, le Gabon a élaboré un cadre national d'investissement (CNI) dans lequel il s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des forêts de 50 % d'ici 2025 par rapport à un niveau de référence de 2005. En raison de ses réalisations passées et en prévision de sa conservation et de sa gestion forestières futures, la Norvège s'est associée au Gabon en 2019 pour fournir 150 millions de dollars en soutien à son FNI. Ces paiements basés sur les résultats représentent une reconnaissance internationale du Gabon pour sa bonne gestion de ses forêts et contribueront à couvrir les coûts de leur conservation et de la fourniture de services essentiels aux citoyens gabonais.

En 2017, le Gabon s'est lancé dans la première étape de son FNI, **CAFI 1**, avec 18 millions USD pour élaborer, adopter et mettre en œuvre son Plan national d'affectation des terres (PNAT) et son Système d'observation des ressources naturelles et forestières (SNORF). La deuxième étape, **CAFI 2 (c.f. ce document)**, a débuté en 2020, et a fourni 12 millions USD pour soutenir la certification obligatoire des concessions forestières, l'expansion des zones protégées transfrontalières, et l'optimisation de l'utilisation des terres pour l'intensification de la production végétale et l'assistance technique sur la gestion des données carbone. Le programme initial était composé de deux résultats principaux, avec un budget total combiné de 5M USD.

Objectifs et résultats originaux du programme CAFI 2 :

Objectif global : Respecter l'engagement du PND du Gabon envers la CCNUCC en mettant en œuvre des "solutions naturelles pour le climat" à l'échelle nationale, qui augmentent la séquestration du carbone et diminuent les émissions de carbone grâce à une meilleure gestion des terres.

Résultat 1 : Le potentiel de séquestration du carbone du Gabon est amélioré grâce à la préservation des forêts à haut stock de carbone (HCS) et à haute valeur de conservation (HCV) et à la création de nouvelles zones protégées

² Sannier C, McRoberts RE, Fichtel L-V, Makaga EMK (2014) Using the regression estimator with Landsat data to estimate proportion forest cover and net proportion deforestation in Gabon. *Remote Sensing of Environment* 151(C):138-148.

³ Poulsen, J.R., V.P. Medjibe, L.J.T. White, Z. Miao, L. Banak-Ngok, C. Beirne, C.J. Clark, A. Cuni-Sanchez, M. Disney, J.-L. Doucet, M.E. Lee, S.L. Lewis, E. Mitchard, C.L. Nuñez, J. Reitsma, S. Saatchi, C.T. Scott. 2020. Old growth Afro-tropical forests critical for maintaining forest carbon. *Écologie et biogéographie mondiales*.

⁴ Saatchi, S.S., Harris, N.L., Brown, S., Lefsky, M., Mitchard, E.T.A., Salasf, W., et al. (2011). Carte de référence des stocks de carbone forestier dans les régions tropicales de trois continents. *Proc. Natl. Acad. Sci.*, 108, 9899-9904.

⁵ Wade, A.M., D.B. Richter, V.P. Medjibe, A.R. Bacon, P.R. Heine, L.J.T. White, J.R. Poulsen. 2019. Déterminants et estimations des stocks de carbone du sol profond au Gabon, Afrique centrale. *Geoderma* 341:236-248.

⁶ Sosef, Marc S. M. Sosef1*†, Gilles Dauby2,12,21†, Anne Blach-Overgaard3, Xander van der Burgt4, Luis Catarino5 et al, 2017. Exploration de la diversité floristique de l'Afrique tropicale. *BMC Biology* 15:15.

et de zones tampons protégées contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.

Résultat 2 : Les émissions futures du secteur agricole sont évitées ou réduites au minimum, tandis que les besoins de consommation alimentaire du Gabon sont satisfaits grâce au renforcement de la capacité du ministère de l'agriculture à s'engager dans le processus d'optimisation de l'utilisation des terres afin d'assurer une intensification de la production de cultures vivrières et une meilleure sécurité alimentaire.

En 2021, le Cadre national d'investissement du Gabon (CAFI 3) a été soumis et validé. Cet accord décennal axé sur les résultats fait suite à deux précédentes étapes de soutien du CAFI. Les programmes décrits dans le PIN CAFI 3 maintiennent et développent les activités définies dans les documents de programme CAFI 1 et 2. Conformément à la lettre d'intention du CAFI, les résultats du projet ont eu pour effet prioritaire de **réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'éviter ou de minimiser les émissions futures, d'améliorer l'absorption du dioxyde de carbone et la séquestration du carbone par la conservation des forêts HCS et HCV, et de renforcer les capacités de conception, de mise en œuvre et de suivi des programmes nationaux d'atténuation des changements climatiques.**

Cette annexe décrit les activités 2022 à entreprendre avec le premier versement de 17 millions USD de CAFI 3, qui maintiennent et renforcent CAFI 2.

Résultat 1 : Le potentiel de séquestration du carbone du Gabon est amélioré grâce à la préservation des forêts à haut stock de carbone (HCS) et à haute valeur de conservation (HCV) et à la création de nouvelles zones protégées et de zones tampons protégées contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.

Ce document définit deux sous-résultats, dont le premier développe les activités proposées dans le texte original de CAFI 2 et le second améliore le soutien existant comme suit :

Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est protégé contre les empiètements.⁷

Sous-résultat 1.2. Création de zones tampons d'aires protégées et protection contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.

La coordination et la gestion du programme seront assurées par une unité de gestion de projet (UGP) telle que définie dans la section de 8^{ce} document, qui sera renforcée sur la base des leçons tirées des années précédentes de la mise en œuvre de CAFI 2. En outre, un soutien accru en personnel sera fourni à l'ANPN pour améliorer la coordination et la mise en œuvre du programme (1 coordinateur de programme + 1 gestionnaire financier/comptable), et le soutien en personnel du PNUD pour fournir un renforcement des capacités et un soutien au CNC et à l'ANPN sera maintenu.

Tableau 1. Budget prévisionnel par résultat et par produit

	Total 2022	Total
Résultat 1 : le potentiel de piégeage du carbone du Gabon est assuré et renforcé.	\$7,955,400.00	\$7,955,400.00

⁷ Le sous-résultat 1.1 est un ajout aux résultats définis dans le document de programme existant de CAFI 2. À ce titre, nous développons les extraits, le plan de travail et les budgets du programme en détail dans cette annexe. Les extraits, plans de travail et budgets détaillés du sous-résultat 1.2. sont définis dans le texte principal du présent document de programme.

Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est protégé contre les empiètements.	\$7,890,400.00	\$7,890,400.00
Résultat 1.1.1. Quartier général de la direction technique achevé à Raponda Walker	\$659,400.00	\$659,400.00
Output 1.1.2. Forêts surveillées par des relevés aériens	\$684,000.00	\$684,000.00
Output 1.1.3 Parcs protégés des activités illégales	\$6,547,000.00	\$6,547,000.00
Sous-résultat 1.2. Création de zones tampons d'aires protégées et protection contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.	\$65,000.00	\$65,000.00
Output 1.2.1. Poursuivre le soutien aux parcs transfrontaliers	\$65,000.00	\$65,000.00
Soutien transitoire CAFI 2 et 3	\$300,000.00	\$300,000.00
Soutien à la gestion transitoire	\$480,000.00	\$480,000.00
Total des coûts directs	\$8,435,400.00	\$8,435,400.00
<i>Coûts indirects @ 7</i>	<i>\$590,478.00</i>	<i>\$590,478.00</i>
2022 Total	\$9,025,878.00	\$9,025,878.00

Tableau 2. Budget prévisionnel par catégorie budgétaire du PNUD

Catégorie budgétaire du PNUD	Total 2022	Total
Services contractuels	\$450,000.00	\$450,000.00
Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements	\$948,000.00	\$948,000.00
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$665,000.00	\$665,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$2,914,400.00	\$2,914,400.00
Fournitures, produits de base, matériaux	\$2,209,000.00	\$2,209,000.00
Voyage	\$1,249,000.00	\$1,249,000.00
Total des coûts directs	\$8,435,400.00	\$8,435,400.00
<i>Coûts indirects @ 7</i>	<i>\$590,478.00</i>	<i>\$590,478.00</i>
2022 Total	\$9,025,878.00	\$9,025,878.00

Les résultats et les réalisations pour 2022 liés au présent document de programme CAFI 2, qui seront soutenus par les paiements de réduction des émissions de CAFI 3, sont définis ci-dessous.

CADRE RÉVISÉ DES RÉSULTATS

Sur la base de la théorie du changement présentée dans la FNI du Gabon, ce programme vise à produire des résultats qui contribueront à générer des impacts positifs : amélioration de l'inventaire des GES dans le secteur UTCF, ainsi que des co-bénéfices de développement. Cependant, les impacts dépendent également de facteurs externes, qui ne sont pas tous sous le contrôle du programme. Le tableau ci-dessous présente les indicateurs d'impact du FNI mis à jour et pertinents pour le présent document de programme.

Tableau3 . [Cadre d'impact de la FIV du Gabon sur les émissions de gaz à effet de serre et les avantages connexes du développement dans le secteur de l'UTCF.

Impact 1 : Respecter l'engagement du PND du Gabon envers la CCNUCC en mettant en œuvre des "solutions climatiques naturelles" à l'échelle nationale qui augmentent la séquestration du carbone et diminuent les émissions de carbone grâce à une meilleure gestion des terres.

Indicateur d'impact (5 ans)	Situation de référence	Objectifs après 5 ans	Vérification	Hypothèses et conditions critiques
Impact 1.1. Limitation des émissions du secteur UTCF et augmentation de l'absorption.	Émissions de l'année 2005 et scénario tendanciel de l'INDC du Gabon (PR, 2015) FREL	Réduction de 50% des émissions de l'UTCF d'ici 2025	Données SNORNF actualisées et rapports biennaux de la CCNUCC	<ul style="list-style-type: none"> Le financement de la conservation et de la gestion durable des forêts se poursuivra et augmentera et aura un effet réel sur le terrain. L'expansion agricole et les développements miniers éviteront, dans la mesure du possible, la conversion des zones HCV/HCS. L'expansion des zones protégées réduit les émissions provenant de l'exploitation forestière et d'autres facteurs de dégradation et de déforestation.
Impact 1.2 Préservation des forêts HVC et HCS	13 parcs nationaux terrestres couvrent plus de 10 % du territoire. La base de données Word sur les zones protégées indique que 22,4 % des terres bénéficient d'un certain statut de protection.	Les aires protégées terrestres couvriront 30 % de la superficie du Gabon d'ici 2030.	Décrets sur les zones protégées	<ul style="list-style-type: none"> Les zones protégées permettent de préserver les zones forestières à haute valeur ajoutée. Les zones protégées sont protégées efficacement contre l'empiètement et la destruction des habitats par une gestion et une application de la loi efficaces. Des fonds suffisants sont disponibles pour gérer efficacement les zones protégées une fois classées.
Impact 2 : co-bénéfices du développement				
Indicateur d'impact	Point de référence	Objectifs après 5 ans	Vérification	Hypothèses et conditions critiques
2.1 Diminution de la proportion de la population dont les revenus sont inférieurs à 1,25 dollar par jour	Environ 30 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2013. Base de données SDG : 3,4 % en 2017.	Réduction de 25% des indicateurs de pauvreté pour les villages entourant les parcs nationaux	Rapports de suivi socio-économique de l'ANPN	<ul style="list-style-type: none"> La production et les prix du gaz se stabilisent à un niveau favorable à l'économie gabonaise La diversification économique donne des résultats positifs en termes d'emplois et d'augmentation des revenus de la population. Les résidents ruraux pauvres bénéficient des opportunités liées aux zones protégées.

Tableau 4. CADRE DES RÉSULTATS DU PROGRAMME

Résultats	Situation de base/référence	Indicateurs, objectifs (le cas échéant) et moyens de vérification
<p>Résultat 1 : Le potentiel de séquestration du carbone du Gabon est amélioré grâce à la préservation des forêts à haut stock de carbone (HCS) et à haute valeur de conservation (HCV) et à la création de nouvelles zones protégées et de zones tampons protégées contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.</p>	<p>13 parcs nationaux terrestres couvrent plus de 10 % du territoire.</p> <p>La base de données Word sur les zones protégées indique que 22,4 % des terres bénéficient d'un certain statut de protection.</p>	<p>- Augmentation de la surface des forêts ayant un statut protégé Objectif : passer à 30 % d'ici à 2030 Source : Décrets juridiques</p> <p>-Les parcs conservent ou améliorent la biomasse sur pied, les populations d'espèces et d'habitats importants. Cible : Maintenu ou amélioré Sources : Rapports annuels des parcs ANPN (existe-t-il un exemple avec un lien de tels rapports dans d'autres parcs ?</p> <p>-Augmentation du nombre d'hectares de concessions forestières reclassées en aires protégées ou en forêts HVC. Objectif : Au moins 500 000 ha Sources : Rapports/statistiques annuels du SNORF et du niveau de référence des forêts</p>
<p>Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est protégé contre lesempiètements.</p>	<p>L'exploitation et la récolte illégales de ressources naturelles, y compris la récolte illégale de produits de la faune et de la flore menacées, de bois et d'or, ont lieu dans et autour des zones protégées.</p>	<p>- Diminution de la détection d'activités illégales compte tenu de l'augmentation ou de l'égalité de l'effort de surveillance (voir indicateurs 1.3) et de l'augmentation des poursuites réussies contre les auteurs impliqués Cible : À déterminer en fonction des menaces spécifiques au parc Source : Rapports annuels ANPN LEM (existe-t-il un exemple avec un lien ?)</p>
<p>Résultat 1.1.1. Quartier général de la direction technique achevé à Raponda Walker</p>	<p>La Direction Technique de l'ANPN est logée dans une petite structure en bois à l'Arboretum Raponda Walker - espace de bureau limité.</p>	<p>- Des bureaux sont prévus pour les coordinateurs de programmes, les conservateurs des parcs en visite et l'unité des opérations spéciales. Objectif : 2 bâtiments achevés Source : Rapport annuel de l'ANPN et photos des nouvelles unités de bureaux</p>
<p>Résultat 1.1.2. La capacité de l'ANPN à surveiller l'empiètement est renforcée par un déploiement et une gestion efficaces de la flotte aérienne.</p>	<p>L'ANPN conserve une "flotte aérienne de conservation" qui manque de ressources.</p>	<p>- Effort de surveillance aérienne et capture (p. ex. nombre d'heures de vol de surveillance ; nombre, emplacement et type d'infractions observées par surveillance aérienne) Cible : À déterminer dans les plans de travail annuels spécifiques aux parcs Source : Plan de travail et budget annuels du parc, rapports annuels du parc</p>
<p>Résultat 1.1.3. La capacité de l'ANPN à répondre auxempiètements sur le terrain est renforcée par le déploiement et la gestion efficaces des unités d'éco-gardes.</p>	<p>Des patrouilles et une surveillance aérienne ont lieu dans les zones protégées, y compris dans les zones tampons environnantes.</p> <p>Environ 5 80GE sont déployés dans 13 parcs nationaux. Le programme financera environ 30 % du budget de protection des parcs.</p>	<p>Effort de patrouille et capture (par exemple, nombre de jours de patrouille des éco-gardes, nombre, lieu et type d'infractions par jour d'éco-gardes et par zone protégée). Objectif : 21 jours de patrouille par mois/Es/Park, diminution des statistiques PIKE. Sources : Rapports de contrôle de l'application de la loi de l'ANPN (mensuels et annuels)</p> <p>-Proportion d'éléphants tués illégalement (PIKE) (c'est-à-dire le rapport entre les éléphants tués illégalement et toutes les carcasses d'éléphants rencontrés) en tant qu'indicateur général de l'activité illégale. Objectif : Spécifique au parc avec une réduction annuelle régulière</p>

	Est-il possible d'ajouter les chiffres de PIKE dans d'autres parcs comme point de comparaison (futur) ?	Sources : Rapports de contrôle de l'application de la loi de l'ANPN
--	---	---

PRESENTATION OF THE 2022 CAFI 3 PROGRAM WORKPLANS AND BUDGETS

L'objectif global de ce programme est de soutenir l'engagement du PND du Gabon envers la CCNUCC en mettant en œuvre des "solutions climatiques naturelles" à l'échelle nationale qui augmentent la séquestration du carbone et diminuent les émissions de carbone grâce à une meilleure gestion des terres. Le programme vise spécifiquement à conserver et à *améliorer le potentiel de séquestration du carbone dans les forêts* en protégeant les forêts HVC et HCS importantes contre l'empiètement (zones nationales protégées) et en étendant le réseau de zones protégées.

IMPACT 1. AMELIORATION DE LA SEQUESTRATION DU CARBONE PAR LA CONSERVATION DES FORETS HCS ET HCV.



Résultat 1 : Le potentiel de séquestration du carbone du Gabon est amélioré grâce à la préservation des forêts à haut stock de carbone (HCS) et à haute valeur de conservation (HCV) et à la création de nouvelles zones protégées et de zones tampons protégées contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.

Les forêts naturelles qui ne bénéficient pas d'une forme de protection en Afrique centrale sont souvent affectées à des activités forestières commerciales, qui produisent la majorité des émissions de CO₂ au Gabon, et/ou sont converties pour la production agricole. Ainsi, la création d'un réseau d'aires protégées a été un point d'ancrage de la stratégie de développement durable du Gabon et une plateforme centrale pour assurer le potentiel de séquestration du carbone à long terme de ses forêts tropicales. La protection des forêts protégées existantes contre l'empiètement est le fondement de la réalisation des objectifs de réduction des émissions et de conservation des forêts du Gabon.

Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est protégé contre les empiètements.

Résultat 1.1.1. Quartier général de la direction technique achevé à Raponda Walker

Résultat 1.1.2. La capacité de l'ANPN à surveiller l'empiètement est renforcée par un déploiement et une gestion efficaces de la flotte aérienne.

Résultat 1.1.3. La capacité de l'ANPN à répondre aux empiètements sur le terrain est renforcée par le déploiement et la gestion efficaces des unités d'éco-garde.

Sous-résultat 1.2. Création de zones tampons d'aires protégées et protection contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.

Output 1.2.1. Poursuivre le soutien aux parcs transfrontaliers

Les républiques gabonaise et congolaise évaluent actuellement la possibilité de créer des *zones protégées transfrontalières*, ce qui permettrait de résoudre plusieurs litiges frontaliers résultant de la définition vague des frontières internationales pendant la période coloniale. Ces zones permettraient également de préserver et de renforcer les stocks de carbone dans plusieurs sites prioritaires pour la conservation. L'extension de la zone protégée augmentera le potentiel de séquestration du carbone forestier avec un ajout prévu d'environ 605 000 hectares de zone protégée, dont ~400 000 ha seront reclassés à partir de permis forestiers existants.

Les résultats, les plans de travail et les budgets pour le sous-résultat 1.2 ont été précédemment approuvés par l'adoption du programme CAFI 2 le 20 avril 2020, à l'exception d'un soutien salarial supplémentaire limité au personnel de gestion des programmes de l'ANPN et du CNC pour améliorer la capacité de mise en œuvre des activités des programmes CAFI 2 et CAFI 3.

SOUS-RÉSULTAT 1.1. LE RESEAU DE PARCS NATIONAUX EST BIEN GERE ET PROTEGE CONTRE LES EMPIETEMENTS.

Les zones protégées sont les pierres angulaires de la conservation⁸ de la biodiversité et peuvent à la fois réduire les émissions de carbone en protégeant les forêts et améliorer la séquestration du carbone. Les zones protégées du monde entier stockent 15,2 % des stocks mondiaux de carbone terrestre et réduisent les émissions de carbone⁹. En 2010, lors de la dixième COP sur la biodiversité, qui s'est tenue à Aichi, au Japon, les gouvernements du monde se sont engagés à conserver 17 % des terres d'ici 2020 grâce à des systèmes d'aires¹⁰ protégées bien reliés entre eux. Lorsqu'elles sont bien conçues, financées et appliquées, les zones protégées permettent de ralentir les effets de l'exploitation forestière¹¹ industrielle, du défrichage¹², de la déforestation¹³ et de la chasse¹⁴ excessive. L'un des rôles essentiels des zones protégées dans les tropiques est la conservation de paysages forestiers intacts (IFL) : des écosystèmes qui ne présentent aucun signe d'activité humaine ou de fragmentation de l'habitat détecté à distance et qui sont suffisamment grands pour maintenir toute la diversité biologique indigène, y compris des populations viables d'espèces à large spectre¹⁵. Les zones protégées peuvent ralentir la réduction de la superficie des IFL : en Afrique, la réduction de la superficie des IFL est plus de quatre fois supérieure à l'extérieur qu'à l'intérieur des zones¹⁶ protégées.

Le Gabon crée un réseau d'aires protégées de classe mondiale

En 2002, le Gabon a créé un réseau de 13 parcs¹⁷ nationaux, établissant ainsi une nouvelle norme en matière de conservation en Afrique. En conservant une superficie combinée de plus de 26 000 kilomètres carrés - à peu près la superficie de la Belgique - le Gabon a protégé 11 % de sa superficie¹⁸ terrestre, ce qui le place en deuxième position derrière le Costa Rica en termes de pourcentage de superficie conservée. Avant même que l'importance des IFL ne

⁸ Coetzee BWT, Gaston KJ, Chown SL (2014) Local Scale Comparisons of Biodiversity as a Test for Global Protected Area Ecological Performance : A Meta- Analysis. PLoS ONE 9(8) : e105824. doi:10.1371/journal.pone.0105824.

⁹ Bebbler, D.P. et Butt, N. (2017). Les aires protégées tropicales ont réduit d'un tiers les émissions de carbone liées à la déforestation entre 2000 et 2012. Sci. Rep., 7, 1-8.

¹⁰ CBD (2012) Convention sur la diversité biologique : Objectifs d'Aichi en matière de biodiversité. Disponible : <http://www.cbd.int/sp/targets/>.

¹¹ Potapov, P. et al. The last frontiers of wilderness : tracking loss of intact forest landscapes from 2000 to 2013. Sci. Adv. 3, e1600821 (2017).

¹² Watson, J. E. M., Dudley, N., Segan, D. B. et Hockings, M. La performance et le potentiel des aires protégées. Nature 515, 67-73 (2014).

¹³ Burivalova, Z., Allnutt, T.F., Rademacher, D., Schlemm, A., Wilcove, D.S., et Butler, R.A. (2019). Ce qui fonctionne dans la conservation des forêts tropicales, et ce qui ne fonctionne pas : efficacité de quatre stratégies en termes de résultats environnementaux, sociaux et économiques. Conserv. Sci. Pract. 1, e28.

¹⁴ Maisels, F. et al. Déclin dévastateur des éléphants de forêt en Afrique centrale. PLoS ONE 8, e59469 (2013).

¹⁵ P. Potapov, A. Yaroshenko, S. Turubanova, M. Dubinin, L. Laestadius, C. Thies, D. Aksenov, A. Egorov, Y. Yesipova, I. Glushkov, M. Karpachevskiy, A. Kostikova, A. Manisha, E. Tsybikova, I. Zhuravleva, Mapping the world's intact forest landscapes by remote sensing. Ecol. Soc. 13, 51 (2008).

¹⁶ Potapov, P. et al. The last frontiers of wilderness : tracking loss of intact forest landscapes from 2000 to 2013. Sci. Adv. 3, e1600821 (2017).

¹⁷ Pour créer les parcs, plus de 800 000 ha de concessions forestières ont été annulés et compensés [pour un coût estimé à plus de 20-30 millions de dollars US], mais pas une seule personne n'a été expulsée de sa maison traditionnelle.

¹⁸ La sélection des parcs s'est appuyée sur le Megatranssect du Dr J. Michael Fay, qui a traversé l'Afrique centrale en 1999, et sur une évaluation des zones protégées du Gabon réalisée par plus de 100 scientifiques sous la direction du département de la faune du Gabon. Les deux projets avaient des objectifs similaires, notamment identifier et quantifier les derniers blocs d'habitat de forêt tropicale vierge en Afrique centrale et attirer l'attention du monde et des ressources de conservation sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité de la région.

soit reconnue, le Gabon a délimité ses parcs dans le but de protéger de vastes paysages intacts, allant jusqu'à annuler les permis d'exploitation forestière dans les nouveaux parcs (à l'exception d'une clause de maintien des droits acquis pour un permis à la Lopé). Six des parcs nationaux, la Lopé, Ivindo, Loango, Moukoulaba-Doudou, Mwagne et Minkébé, protègent des populations exceptionnelles de grands mammifères, notamment d'éléphants. Les parcs nationaux de Moukalaba-Doudou, de la Lopé et de Loango abritent également des habitats à forte densité de grands singes, prometteurs pour l'habituation des singes et le développement du tourisme. Les refuges pléistocènes des Monts de Cristal et de Waka abritent une grande biodiversité végétale et animale. Akanda et Pongara conservent des mangroves vitales qui permettent la reproduction de poissons essentiels à la pêche au Gabon. Enfin, Mayumba et Pongara comptent parmi les plus importantes plages de nidification des tortues luth de la planète et accueillent des populations saisonnières importantes de baleines à bosse et d'autres géants des océans.

Les écosystèmes forestiers du Gabon sont parmi les plus riches d'Afrique en termes de diversité botanique et d'endémisme, avec plus d'espèces végétales (environ 8 000 à 10 000) que toutes les forêts d'Afrique de l'Ouest réunies. Ils abritent également le plus grand bastion restant d'éléphants de forêt, d'importantes populations de deux espèces de grands singes (chimpanzé et gorille des plaines occidentales), de mandrills (*Mandrillus sphinx*) et une communauté faunique de plus de 190 espèces de mammifères, 600 espèces d'oiseaux, 70 espèces de reptiles et 100 espèces d'amphibiens. De même, la côte de la région est l'un des écosystèmes marins les plus productifs au monde, accueillant baleines, dauphins et tortues de mer, entre autres espèces et ressources aquatiques.

Les zones protégées du Gabon sont une composante importante de sa stratégie d'atténuation du changement climatique. Les forêts du pays contiennent l'une des plus fortes densités de carbone au monde^{19,20}, ce qui les rend importantes pour le stockage et la séquestration du carbone et la régulation du climat. Les *parcs nationaux et les réserves du Gabon, qui représentent 18,4 % de la masse terrestre du pays, stockent des densités de carbone aérien (AGC) nettement supérieures à celles des forêts situées en dehors des zones protégées*²¹. Les 49 256 km² de terres boisées dans les parcs et réserves stockent environ 0,84 Gt C, soit 25,4 % de l'AGC²². Les forêts naturelles qui ne bénéficient pas d'un statut de protection sont généralement affectées à la foresterie commerciale, source de la plupart des émissions de CO₂ au Gabon²³ ; ainsi, les zones protégées du Gabon garantissent le potentiel de séquestration du carbone à long terme de ses forêts tropicales.

Pour gérer ses zones protégées, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) a été créée en 2007 et s'efforce de s'imposer comme la première agence des parcs du continent africain. L'ANPN est chargée de mettre en place des pratiques de gestion saines et d'établir des partenariats avec des investisseurs touristiques pour aider le Gabon à atteindre son objectif de 100 000 écotouristes par an.

Assurer l'avenir des aires protégées du Gabon

Malheureusement, les zones protégées et les forêts qu'elles abritent sont souvent confrontées à un avenir incertain. Près d'un tiers des zones protégées dans le monde sont soumises à une pression²⁴ humaine intense, avec plus de 50 % des terres protégées soumises à une pression intense dans trois quarts des nations. De même, l'étendue mondiale

¹⁹ Saatchi, S.S., Harris, N.L., Brown, S., Lefsky, M., Mitchard, E.T.A., Salasf, W., et al. (2011). Carte de référence des stocks de carbone forestier dans les régions tropicales de trois continents. Proc. Natl. Acad. Sci., 108, 9899-9904.

²⁰ Poulsen, J.R., Vincent P. Medjibe, Lee J.T. White, Zewei Miao, Ludovic Banak-Ngok, Chris Beirne, Connie J. Clark, Aida Cuni-Sanchez, Mathias Disney, J.-L. Doucet, Michelle E. Lee, Simon L. Lewis, Edward Mitchard, Chase L. Nuñez, Jan Reitsma, Sassan Saatchi, Charles T. Scott. Sous presse. Old growth Afrotropical forests critical for maintaining forest carbon. Global Ecology and Biogeography.

²¹ Poulsen, J.R., Vincent P. Medjibe, Lee J.T. White, Zewei Miao, Ludovic Banak-Ngok, Chris Beirne, Connie J. Clark, Aida Cuni-Sanchez, Mathias Disney, J.-L. Doucet, Michelle E. Lee, Simon L. Lewis, Edward Mitchard, Chase L. Nuñez, Jan Reitsma, Sassan Saatchi, Charles T. Scott. Sous presse. Old growth Afrotropical forests critical for maintaining forest carbon. Global Ecology and Biogeography.

²² Poulsen, J.R., Vincent P. Medjibe, Lee J.T. White, Zewei Miao, Ludovic Banak-Ngok, Chris Beirne, Connie J. Clark, Aida Cuni-Sanchez, Mathias Disney, J.-L. Doucet, Michelle E. Lee, Simon L. Lewis, Edward Mitchard, Chase L. Nuñez, Jan Reitsma, Sassan Saatchi, Charles T. Scott. Sous presse. Old growth Afrotropical forests critical for maintaining forest carbon. Global Ecology and Biogeography.

²³ Umunay PM, TG Gregoire, T Gopalakrishna, PW Ellis, FE. Putz. 2019. Émissions de l'exploitation forestière sélective et réductions potentielles des émissions de l'exploitation forestière à impact réduit dans le bassin du Congo. For. Ecol. Manage. 437, 360-371.

²⁴ Jones, K.R., Venter, O., Fuller, R.A., Allan, J.R., Maxwell, S.L., Negret, P.J. et Watson, J.E.M. (2018). Un tiers des terres protégées mondiales est un- der intense pression humaine. Science 360, 788-791.

des paysages forestiers intacts a diminué de 7,2 %. Les régions tropicales représentent 60 % de la réduction totale des IFL.

S'ils ne sont pas gérés et protégés, les parcs nationaux du Gabon pourraient être confrontés à d'importantes menaces d'empiètement, notamment le braconnage, l'agriculture sur brûlis, l'exploitation forestière et minière illégale. Actuellement, les menaces les plus intenses se produisent le long des frontières du Gabon avec les pays voisins où les efforts d'application de la loi n'ont pas réussi à contrôler les activités illégales transfrontalières. À titre d'exemple, en 2011, l'ANPN a découvert qu'une mine d'or artisanale dans le parc national de Minkébé s'était étendue à plus de 5 000 mineurs, braconniers et trafiquants d'armes et de drogue. Les autorités du parc ont estimé que 50 à 100 éléphants étaient tués quotidiennement pour le commerce de l'ivoire, et de fait, la population d'éléphants de forêt de Minkébé a chuté de 85% en seulement dix ans²⁵. Une mauvaise protection des ressources naturelles peut créer une atmosphère d'anarchie, encourageant la criminalité transfrontalière et l'accès effréné aux ressources naturelles, notamment l'ivoire, l'or, les diamants et le coltan. Au niveau local, l'empiètement par des étrangers érode la capacité des Gabonais ruraux à bénéficier durablement de leurs forêts, de leurs savanes et de leurs eaux.

Bien que la gestion et le financement des aires protégées du Gabon se soient améliorés au cours des dernières années, l'ANPN manque toujours de ressources et de personnel et n'est pas en mesure de répondre efficacement à une multitude de défis en matière de conservation. La capacité de l'ANPN à répondre rapidement et efficacement auxempiètements affectera fortement la capacité du pays à respecter ses engagements en matière de NDC. Pour soutenir l'ANPN, les résultats de CAFI 3 comprennent l'amélioration de l'infrastructure de l'agence, l'augmentation de sa capacité à répondre à l'empiètement des parcs et le maintien des activités dans les parcs transfrontaliers nouvellement créés.

RESULTAT 1.1.1. ACHEVEMENT DU SIEGE DE LA DIRECTION TECHNIQUE A L'ARBORETUM RAPONDA WALKER



L'ANPN n'est pas propriétaire de ses bureaux à Libreville, et jusqu'à récemment, elle dépensait environ 500 000 dollars par an en loyer qui pourraient être appliqués aux activités de conservation. Pour remédier à cette situation, certains départements de l'ANPN ont été transférés dans une petite installation, construite avec des matériaux de base en bois, basée à l'Arboretum Raponda Walker à Santa Clara. Le financement de la construction de ce complexe

²⁵ Poulsen, JR. et al (2017). Le braconnage vide d'éléphants de forêt une région sauvage critique d'Afrique centrale Current Biology 27, R1-R3.

destiné à abriter la Direction Technique de l'ANPN a été initialement assuré par un mélange de fonds de l'État et de donateurs internationaux ; il n'a pas été suffisant pour achever la construction. L'achèvement des structures du bureau de la Direction Technique contribuera de manière significative à la gestion efficace des parcs nationaux en (1) contribuant à la sécurité financière de l'agence, (2) fournissant une structure permanente construite pour refléter les valeurs et la mission de l'Agence, augmentant la fierté dans l'institution, et (3) améliorant la logistique et la mise en œuvre du programme en assurant que tous les agents d'opération sur le terrain et les coordinateurs de programme travaillent à partir d'une structure commune et communiquent efficacement.

Les plans architecturaux pour achever les structures des bureaux de la Direction Technique ont été finalisés avec l'ANPN au cours de l'année fiscale 2021 afin d'assurer un achèvement rapide de la construction au cours de l'année fiscale 2022. L'achèvement de la construction, l'aménagement de tous les bâtiments et la mise à disposition de moyens de transport pour mobiliser les agents vers la nouvelle structure de bureaux seront achevés au cours de l'année 2022.

RESULTAT 1.1.2. LA CAPACITE DE L'ANPN A SURVEILLER L'EMPIETEMENT EST RENFORCEE PAR UN DEPLOIEMENT ET UNE GESTION EFFICACES DE LA FLOTTE AERIENNE.

Un programme efficace d'aviation de conservation est essentiel pour surveiller l'empiètement dans les aires protégées du Gabon. Compte tenu de leur taille et de leur éloignement relatif, de grandes parties de la plupart des parcs sont inaccessibles en véhicule et il faut des jours pour les atteindre à pied. Le programme aérien de l'ANPN sert plusieurs objectifs, notamment le déploiement rapide du personnel du parc et des éco-gardes dans les camps éloignés ou les zones d'empiètement, le suivi de la faune dans les parcs à matrice forêt-savane et, surtout, la détection des empiètements tels que l'exploitation forestière illégale, les routes, les camps miniers et les camps de braconniers dans et autour des aires protégées. Sans surveillance aérienne, les empiètements dans les paysages forestiers intacts du Gabon pourraient passer inaperçus pendant un certain temps.

Quelques exemples spécifiques de l'impact du programme d'aviation de l'ANPN incluent la détection de deux camps illégaux d'extraction d'or dans le nord du Gabon et dans le parc national d'Ivindo, ainsi que l'empiètement de la route et la récolte de bois dans le parc par une société d'exploitation forestière voisine. L'exploitation forestière illégale a également été découverte dans le parc national de Moukoulaba-Doudou, Pongara et Batéké lors de survols. Enfin, les pilotes ont observé la destruction des mangroves dans les parcs nationaux de Pongara et d'Akanda, causée par des camps de pêche illégaux. Ces camps étaient gérés par des immigrants ouest-africains qui pratiquaient en même temps le trafic d'êtres humains. *Notez que ces exemples d'empiètement impliquent la coupe, le défrichage et la destruction des forêts, ce qui entraîne des émissions de CO₂ dans l'atmosphère.*

Le programme d'aviation de l'ANPN se compose actuellement de six avions opérationnels, dont un Piper-Geronimo, un Piper-Apache, un Helicopter Gazelle SA-341, un Sky Leader 200 et deux Skyranger Nynja. Pour être en mesure de surveiller l'empiètement dans les parcs dans un délai compatible avec les menaces, le programme d'aviation de l'ANPN doit être maintenu et étendu.

- La gestion de la flotte doit être renforcée par l'embauche d'un gestionnaire de flotte, de pilotes supplémentaires et le soutien à la formation des pilotes. La professionnalisation de la gestion de la flotte sera l'objectif initial du programme.
- Le programme d'aviation nécessite au moins deux avions supplémentaires : (1) le Grand Caravan EX, qui peut transporter 14 occupants et une charge utile de 3 532 livres, pour le transport de personnes et de marchandises ; et (2) le Cessna 206, un avion de brousse décrit comme le "véhicule sportif utilitaire des airs", équipé de flotteurs amphibies pour l'amerrissage. *L'achat de ces avions supplémentaires n'est pas envisagé avant 2023.*



Figure 1. Programme d'aviation de l'ANPN.

- Pour un fonctionnement optimal, l'infrastructure aéronautique doit être modernisée et augmentée, notamment par la construction d'un hangar, d'une mezzanine pour des bureaux supplémentaires, d'un abri de stockage et de salles de bain.
- Enfin, des fonds sont nécessaires pour assurer le fonctionnement continu de la flotte. Il s'agit notamment de l'achat d'équipements de communication et de navigation et de fournitures pour les aéronefs (batteries, manuels, balances, trousse de secours, etc.).

RESULTAT 1.1.3. LA CAPACITE DE L'ANPN A REpondre AUX empietements SUR LE TERRAIN EST RENFORCEE PAR LE DEploIEMENT ET LA GESTION EFFICACES DES UNITES D'ECO-GARDES.

L'arrêt de l'empiètement sur les parcs dépend de la présence à long terme d'activités sur le terrain²⁶. En plus de remplir leurs rôles principaux, les équipes d'application de la loi et de recherche/surveillance peuvent détecter les activités illégales et leur présence effraie les transgresseurs qui ne veulent pas se faire verbaliser ou arrêter pour des activités illégales. Des patrouilles pédestres régulières effectuées par les éco-gardes et la délimitation des limites du parc amélioreront la capacité de l'ANPN à détecter et à réagir aux empiètements.

- Des patrouilles constantes dans les parcs nationaux et leurs zones tampons sont nécessaires pour observer les signes d'empiètement et pour établir une présence dans les communautés voisines et les concessions forestières afin d'éviter tout empiètement. Les patrouilles dans les parcs sont souvent limitées par l'incapacité du gouvernement à payer les éco-gardes et/ou par le manque de matériel et d'équipement tels que les véhicules, les bateaux et le carburant. De plus, les éco-gardes ont besoin de fréquentes formations professionnelles pour acquérir de nouvelles compétences et technologies afin de répondre à de nouveaux types ou stratégies d'empiètement.
- Pour réduire l'empiètement sur les parcs nationaux, et donc éviter la destruction des forêts et les émissions, tous les parcs doivent être physiquement délimités par des balises et des panneaux afin que leurs limites puissent être clairement distinguées.

²⁶ Tranquilli S, Abedi-Lartey M, Abernethy K, Amsini F, Asamoah A, et al. (2014) Protected Areas in Tropical Africa : Évaluation des menaces et des activités de conservation. PLoS ONE 9(12) : e114154. doi:10.1371/journal.pone.0114154.

Tableau 3. Budget prévisionnel pour le sous-objectif 1.1.

	Total 2022	Total
Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est protégé contre les empiètements.	\$7,890,400.00	\$7,890,400.00
Résultat 1.1.1. Quartier général de la direction technique achevé à Raponda Walker	\$659,400.00	\$659,400.00
Services contractuels	\$400,000.00	\$400,000.00
Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements	\$170,000.00	\$170,000.00
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$40,000.00	\$40,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$29,400.00	\$29,400.00
Fournitures, produits de base, matériaux	\$20,000.00	\$20,000.00
Output 1.1.2. Forêts surveillées par des relevés aériens	\$684,000.00	\$684,000.00
Services contractuels	\$10,000.00	\$10,000.00
Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements	\$20,000.00	\$20,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$510,000.00	\$510,000.00
Fournitures, produits de base, matériaux	\$144,000.00	\$144,000.00
Output 1.1.3 Parcs protégés des activités illégales	\$6,547,000.00	\$6,547,000.00
Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements	\$758,000.00	\$758,000.00
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$625,000.00	\$625,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$1,920,000.00	\$1,920,000.00
Fournitures, produits de base, matériaux	\$2,020,000.00	\$2,020,000.00
Voyage	\$1,224,000.00	\$1,224,000.00

RESULTAT 1.2. AIRES PROTEGEES ET ZONES TAMPONS ETABLIES ET PROTEGEES CONTRE L'EMPIETEMENT LE LONG DES REGIONS FRONTALIERES CONTESTEES ENTRE LE GABON ET LE CONGO.

OUTPUT 1.2.1. MAINTIEN DU SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES PARCS TRANSFRONTALIERS

La création de parcs transfrontaliers sera mise en œuvre grâce au financement de CAFI 2, sur la base des accords définis précédemment (cf. ce document). En résumé, le financement de CAFI 2 soutient la définition formalisée de nouvelles limites d'aires protégées le long des frontières contestées le long de la frontière Congo-Gabon. Une fois les parcs créés, leurs frontières seront physiquement délimitées pour décourager l'entrée ou l'empiètement. La délimitation des frontières inclura le personnel de l'ANPN, les représentants des villages et des observateurs tiers pour assurer la transparence. La délimitation de zones protégées entières étant d'un coût prohibitif, la priorité sera donnée aux zones où les parcs sont bordés par des villages et des activités industrielles. Après la délimitation des frontières des parcs, des patrouilles chargées de faire respecter la loi seront régulièrement déployées pour faire connaître les parcs et empêcher les empiètements. Environ 20 nouveaux éco-gardes devront être recrutés, formés et déployés pour la délimitation des frontières et l'application ultérieure de la loi.

En raison de la nature complexe de la définition, de la délimitation et de la protection de zones protégées supplémentaires, l'ANPN et le PNUD ont rencontré quelques difficultés initiales de coordination dans la mise en œuvre du projet. Pour résoudre ces défis, CAFI 3 soutiendra l'embauche de personnel supplémentaire de l'ANPN et de personnel pour coordonner la mise en œuvre du programme. En outre, l'unité UPG du CNC recevra un soutien transitoire pour assurer une gestion efficace du programme pendant qu'un document de programme CAFI 3 à plus long terme est en préparation.

Tableau 4. Budget prévisionnel pour le sous-résultat 1.2. et le soutien transitoire de CAFI 3 au CNC

	Total 2022	Total
Sous-résultat 1.2. Création de zones tampons d'aires protégées et protection contre l'empiètement le long des régions frontalières contestées entre le Gabon et le Congo.	\$65,000.00	\$65,000.00
Output 1.2.1. Poursuivre le soutien aux parcs transfrontaliers	\$65,000.00	\$65,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$65,000.00	\$65,000.00
Soutien transitoire CAFI 2 et 3	\$480,000.00	\$480,000.00
Services contractuels	\$40,000.00	\$40,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$90,000.00	\$90,000.00
Fournitures, produits de base, matériaux	\$25,000.00	\$25,000.00
Voyage	\$25,000.00	\$25,000.00

Tableau 5. Plans de travail détaillés 2022, budget et justification du budget

Résultat 1 : le potentiel de piégeage du carbone du Gabon est assuré et renforcé.
 Sous-résultat 1.1. Le réseau de parcs nationaux est protégé contre les empiètements.

Sortie	Activité	Description	Catégorie budgétaire du PNUD	2022 Q1	2022 Q2	2022 Q3	2022 Q4	Unité	Nom bre d'unit és	Coût par unité	Total 2022	Total	Notes budgétaires
Résultat 1.1.1. Siège de la direction technique achevé à Raponda Walker	Compléter les structures du bâtiment au quartier de la Direction Technique, Santa Clara	Fournir un contrat de sous-traitance au constructeur pour achever 2 bâtiments, bâtiments,	Services contractuels					unité	2	200000	400,000.00	400,000.00	La Direction Technique de l'ANPN est basée dans une petite structure de bureaux à Santa Clara. Les bâtiments actuels n'ont pas une capacité suffisante pour accueillir les gardes du Parc lorsqu'ils viennent du terrain et les coordinateurs de programme. Le bon fonctionnement des activités du Parc, y compris la coordination du programme pour CAFI 2 et 3, nécessitera d'étendre les facilités existantes pour loger ces membres importants du personnel. Fournir un contrat de sous-traitance au constructeur pour achever 2 bâtiments, assurer l'approvisionnement en eau potable, les toilettes et les cuisinettes.
	Maintenir la structure du site et du siège de la direction technique	Embauchez 1 ou 2 personnes locales pour prouver la maintenance de base.	Frais de personnel et autres frais de personnel					pax	2	7200	14,400.00	14,400.00	Le siège de la direction technique est entouré de la zone forestière de Raponda Walker, qui pousse rapidement et nécessite une coupe fréquente de l'herbe et des herbes pour maintenir l'intégrité de l'installation.
	Assurer la fonction de bureau de base au siège du parc	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs					forfait	1	40000	40,000.00	40,000.00	Le directeur technique et tout le personnel associé sont au cœur des initiatives de protection et de gestion des parcs nationaux. Le succès de ces missions nécessite une forte capacité de communication, y compris l'internet, le service téléphonique et les communications occasionnelles par téléphone satellite. Les coûts sont estimés à partir des dossiers financiers existants de l'ANPN.
	Relocaliser les coordinateurs de projet à la direction technique	Meubler les bureaux de deux nouveaux bâtiments	Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements					forfait	2	50000	100,000.00	100,000.00	Une fois que la capacité du bureau de la direction technique aura été augmentée, de nouveaux meubles de bureau - y compris des bureaux, des imprimantes, des chaises, des tables, des ordinateurs, des tableaux blancs, etc. seront achetés pour soutenir les fonctions de bureau.
Output 1.1.2. Forêts surveillées par des relevés aériens	Acheter de nouveaux avions	Assurer le transport vers Santa Clara de tous les employés basés à Santa Clara.	Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements					bus	1	70000	70,000.00	70,000.00	Pour faciliter le transport des employés de la Direction Technique de Libreville à Santa Clara, un petit bus de passagers sera acheté et des services quotidiens de prise en charge et de dépose des employés seront assurés.
		Équipement, produits de base, matériaux	Fournitures, produits de base, matériaux					forfait	1	20000	20,000.00	20,000.00	Du carburant et des fournitures de base pour l'entretien des bus seront achetés pour assurer le déplacement des employés entre LBV et Santa Clara.
		Frais de personnel et autres frais de personnel	Frais de personnel et autres frais de personnel					pax	1	15000	15,000.00	15,000.00	1 chauffeur de bus à temps plein sera engagé pour transporter les employés de la Direction Technique entre LBV et Santa Clara. Salaire estimé à 1250 \$/mois x 12 mois = 15 000 \$.
		Équipement (annexe 2)	Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements					unité	1	20000	20,000.00	20,000.00	L'annexe 2 fournit une liste des équipements et fournitures qui doivent être changés chaque année et/ou chaque mois afin d'assurer la sécurité des aéronefs. La liste des équipements nécessaires à la flotte aérienne a été préparée en consultant des mécaniciens d'avion.

	Assurer la sûreté, la sécurité et la maintenance des équipements	Entretien de l'infrastructure /du hangar	Services contractuels					unité	1	10000	10,000.00	10,000.00	10,000.00
		Carburant	Fournitures, produits de base, matériaux					unité/mois	12	10000	120,000.00	120,000.00	120,000.00
		Autres opérations : permis, mécaniciens experts, formation, etc.	Fournitures, produits de base, matériaux					unité/mois	12	2000	24,000.00	24,000.00	24,000.00
	Soutien au pilote et au gestionnaire de flotte/mécanicien	Responsable de la flotte	Frais de personnel et autres frais de personnel					pax	12	10000	130,000.00	130,000.00	130,000.00
		Pilote, avion	Frais de personnel et autres frais de personnel					pax	24	10000	250,000.00	250,000.00	250,000.00
		Pilote, hélicoptère	Frais de personnel et autres frais de personnel					pax	12	10000	130,000.00	130,000.00	130,000.00
Output 1.1.3 Parcs protégés des activités illégales	Délimitation	Pour sécuriser les limites des parcs, il faut une délimitation bien communiquée et des panneaux permettant aux communautés locales d'identifier le zonage des zones protégées.	Fournitures, produits de base, matériaux					forfait/parc	13	35000	455,000.00	455,000.00	455,000.00
	Soutien au personnel EG (@ 30%)	Fournir une aide salariale aux éco-gardes	Frais de personnel et autres frais de personnel					\$/an/Pax	225	7200	1,920,000.00	1,920,000.00	1,920,000.00
	Déployer des éco-gardes		Voyage					\$/an/Pax	225	5040	1,134,000.00	1,134,000.00	1,134,000.00
		Carburant et entretien des véhicules	Fournitures, produits de base, matériaux					forfait	1	400000	400,000.00	400,000.00	400,000.00
		Achat de véhicules et bateaux nécessaires au déplacement des éco-gardes	Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements					1/parc	13	50000	650,000.00	650,000.00	650,000.00

					heures	450	200	90,000.00	90,000.00	90,000.00	
Effectuer une surveillance aérienne pour	Voyage										
Construction et entretien de bases satellites	Fournitures, produits de base, matériaux				parc	13	30000	390,000.00	390,000.00	390,000.00	La flotte de Conservation Aviation gérée par l'ANPN conserve plusieurs avions et un hélicoptère pour faciliter la surveillance aérienne des sites éloignés. Le coût moyen d'une heure de vol par avion est d'environ 200 \$/h. Le besoin de survol est estimé à environ 35 heures par parc/an, soit 450 heures de vol.
Kit de terrain pour chaque GE, requis les années 1 et 3.	Fournitures, produits de base, matériaux				\$/Pax	225	2000	450,000.00	450,000.00	450,000.00	Chaque PN conserve une série de camps satellites sur le terrain à partir desquels les GE mènent des activités de patrouille forestière plus approfondies. Ces camps satellites de terrain nécessitent un entretien régulier des plates-formes, des toilettes suspendues et des structures de base des cuisines.
Fournir un soutien de base au bureau ANPN LBV	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				forfait/région	1	300000	300,000.00	300,000.00	300,000.00	Coût moyen du kit personnel de terrain (tentes, sacs à dos, boîtes, uniformes, vêtements de pluie, GPS, rite sous la pluie, @ 2,000/personne) EG nécessite un équipement légèrement supérieur à celui des autres équipes de terrain en raison de la nature et de l'étendue du temps passé sur le terrain et de l'obligation de se déplacer tranquillement dans la forêt en grands groupes (équipement de communication spécialisé, etc.).
Fournir un soutien de base au fonctionnement du bureau ANPN LBV	Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements				ordinateur	10	3000	30,000.00	30,000.00	30,000.00	Le secrétariat exécutif de LBV recevra un soutien opérationnel, en particulier pour les directions des opérations et des finances, afin de garantir l'efficacité des services d'achat et de logistique et des rapports financiers.
Acheter des ordinateurs	Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements				ordinateur	26	3000	78,000.00	78,000.00	78,000.00	Fournir un soutien de base au fonctionnement du bureau de l'ANPN LBV, y compris la mise à jour des ordinateurs et des logiciels nécessaires pour cartographier, surveiller et rendre compte de l'effort d'éco-garde et de protection, la gestion du personnel EG et la mobilisation des ressources financières.
Maintenir des structures de siège dans chaque parc national	Fournitures, produits de base, matériaux				forfait/parc	13	25000	325,000.00	325,000.00	325,000.00	Deux ordinateurs seront fournis à chaque parc tous les deux ans pour soutenir la communication, la sensibilisation, l'établissement de rapports et la gestion financière des activités. Deux ordinateurs par parc la première année et un ordinateur de remplacement pour chaque parc les années 3 et 5.
Soutenir le bureau de base et la fonction logistique au siège du parc.	Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				forfait/parc	13	25000	325,000.00	325,000.00	325,000.00	Chacun des 13 bureaux du siège du PN nécessite une maintenance et un entretien importants, y compris la réparation des allées entre les bâtiments, la réparation des structures du toit, des unités de climatisation, etc. Les estimations budgétaires sont basées sur les moyennes du parc telles que rapportées par le BOP annuel.
Output 1.2.1. Poursuivre le soutien aux parcs transfrontaliers	Embauche d'un comptable de projet				personne/mois	12	2000	26,000.00	26,000.00	26,000.00	Chacun des 13 PN sera doté d'internet, du téléphone, du téléphone par satellite et d'autres services de communication essentiels pour faciliter la mission du parc et la communication entre les bureaux de terrain et les bureaux de LBV.
	Embauche d'un coordinateur de projet				personne/mois	12	3000	39,000.00	39,000.00	39,000.00	Un comptable/administrateur financier à temps plein sera embauché pour soutenir l'ANPN dans la comptabilité financière et la supervision des rapports financiers CAFI 2 et 3.
	Soutien salarial au personnel et autres frais de programme				forfait	1	100000	300,000.00	300,000.00	300,000.00	Pour faciliter la coordination et la gestion des initiatives du parc financées par CAFI 2 et 3, un coordinateur de projet à temps plein sera engagé et basé à la direction technique. Le coordinateur de programme assurera la communication entre l'ANPN et le PNUD, ainsi que le suivi/la supervision technique et financière des activités du programme ANPN.
Activités de contrôle fiduciaire - PNUD	Audit et contrôles ponctuels de HACT				unité	1	15000	30,000.00	30,000.00	30,000.00	Le secrétariat et l'unité de gestion du CNC auront besoin d'un soutien financier pour promouvoir les liens entre les objectifs de CAFI 2 et CAFI 3, ainsi que pour coordonner les initiatives pendant que le PNUD travaille avec le Gabon pour développer une initiative complète sur 5 ans pour soutenir le renforcement des capacités institutionnelles et la gouvernance climatique.
Activités de contrôle de la qualité - PNUD	Missions de suivi et d'évaluation sur le terrain				unité	1	5000	25,000.00	25,000.00	25,000.00	

Activités de contrôle de la qualité - PNUD	Matériel de communication et de visibilité	Fournitures, produits de base, matériaux				forfait	1	15,000	25,000.00	25,000.00
Activités de contrôle de la qualité - PNUD	Soutien à l'exécution du programme CAFI 3	Frais de personnel et autres frais de personnel				pax	3	20,000	90,000.00	90,000.00
Activités de contrôle de la qualité - PNUD	Évaluation obligatoire à la fin du projet	Services contractuels				forfait	1	10,000	10,000.00	10,000.00
Total direct									8,435,400.00	8,435,400.00
Coûts indirects @ 7 %									590,478.00	590,478.00
Budget total									9,025,878.00	9,025,878.00

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Les dispositions de gestion du programme et les méthodes de suivi et d'évaluation à utiliser sont définies dans les sections 8 et 11 du document du programme CAFI 2. Les méthodes supplémentaires de suivi et d'évaluation à utiliser pendant l'exécution du programme CAFI 3 sont les suivantes :

a. Intégration de la dimension de genre

L'agence de mise en œuvre, le PNUD, s'engage à faire de l'égalité des sexes, un droit humain fondamental et une nécessité pour un monde durable, une réalité. L'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes sont essentielles à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui envisage un monde "de respect universel des droits de l'homme et de la dignité humaine" dans lequel "chaque femme et chaque fille jouit de la pleine égalité des sexes et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation ont été éliminés".

La Stratégie pour l'égalité des sexes du PNUD 2018-2021 (<https://www.undp.org/publications/undp-gender-equality-strategy-2018-2021>), la troisième stratégie de ce type, fournit une feuille de route pour élever et intégrer l'égalité des sexes dans tous les aspects du travail du PNUD pour réduire la pauvreté, renforcer la résilience et instaurer la paix dans les communautés et les territoires, contribuant ainsi à accélérer les progrès vers l'Agenda 2030. En particulier, la stratégie délimite l'engagement du PNUD à :

- Renforcer les interventions du PNUD visant les changements structurels qui accélèrent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- Renforcer l'intégration de l'égalité des sexes dans le travail du PNUD sur l'environnement, l'énergie et la réponse aux crises et le relèvement ;
- mieux aligner la programmation du PNUD sur le caractère central de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes pour la réalisation du développement durable ; et
- S'appuyer sur les mécanismes institutionnels d'intégration de la dimension de genre, tels que le [sceau de l'égalité entre les sexes et le marqueur de genre, qui fournissent des normes mesurables et des incitations pour stimuler les progrès en matière de développement.](#)

b. Exploitation, harcèlement et abus sexuels

Politique interagences sur le SEAH et dispositions pertinentes du SAA et du MOU

https://www.un.org/en/pdfs/UN%20Victim%20Assistance%20Protocol_English_Final.pdf

c. Sauvegardes de Cancun

SAUVEGARDE DE CANCUN	
Garanties environnementales et sociales	Garanties par le programme
Ces actions complètent les objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux.	Le programme est conforme aux objectifs du pays en matière de gestion durable des forêts et aux accords internationaux sur les forêts conclus par le Gabon.
Des structures de gouvernance forestière transparentes et efficaces qui tiennent compte de la législation et de la souveraineté nationales.	Le programme est porté par le gouvernement, il tient donc pleinement compte de la législation et de la souveraineté nationales.
Le respect des connaissances et des droits des peuples autochtones et des membres des communautés locales, compte tenu des obligations internationales, de la situation du pays et de ses lois, et sachant que l'AGNU a adopté la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones	Le programme CAFI 2 comprend une forte composante socio-économique afin de s'assurer que l'utilisation traditionnelle des terres et les droits pratiqués par les populations rurales dépendantes de la forêt sont pris en compte et intégrés dans les propositions de parcs. Un processus complet de CLIP sera mené pour les nouvelles zones protégées.

	<p>Le régime foncier a été spécifiquement abordé dans l'activité 1 de l'objectif 2 de ce document de programme complet. En outre, des enquêtes socio-économiques et une cartographie des villages pour mieux comprendre les pratiques traditionnelles d'utilisation et de tenure des terres sont actuellement menées par le programme CAFI 1. Les résultats de ces études seront intégrés dans une politique globale des droits communautaires de l'ANPN.</p> <p>Un mécanisme de réclamation pour les populations locales est en cours d'établissement en collaboration avec de multiples agences internationales (dont l'AFD, l'UE, l'USFWS, le TNC, le PNUD et le WCS) afin de rationaliser le processus par lequel les populations dépendantes de la forêt peuvent exprimer leurs préoccupations concernant la gestion des zones protégées.</p>
La participation pleine et effective des parties prenantes concernées, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales.	Les peuples autochtones et les communautés locales participent activement au programme et à un processus de CLIP, qui est soutenu par le financement de CAFI 2 dans le cadre de ce document de base du programme.
Les actions menées sont compatibles avec la conservation des forêts naturelles et de la diversité biologique, de sorte que ces actions ne sont pas utilisées pour la conversion des forêts naturelles.	Le programme vise à renforcer la conservation des forêts et de leur biodiversité en étendant les limites des zones protégées et en reclassant plusieurs zones sous permis forestiers actuels. L'annexe du programme - (cf. ce document) vise à améliorer la gestion et le respect des lois de protection des forêts afin d'empêcher la conversion des forêts naturelles et l'extraction de la flore et de la faune rares ou menacées.
Actions pour gérer les risques de reprise des émissions	Le programme réduira les émissions du secteur forestier en reclassant plusieurs concessions forestières autorisées en zones protégées. En outre, l'application de la loi et les missions sur le terrain dans les parcs nationaux empêcheront l'empiètement et la conversion des forêts protégées existantes.
Actions visant à réduire le déplacement des émissions	Le programme a une dimension nationale et ne déplacera pas les émissions au Gabon.

d. Gestion des plaintes

Un mécanisme de réclamation formel est en cours d'établissement pour les zones protégées, afin de s'assurer que les communautés locales vivant à proximité de ces zones disposent d'un processus sûr et formel par lequel leurs préoccupations concernant le programme ou ses impacts potentiels peuvent être officiellement traitées. Cela se fera dans le cadre du processus de CLIP social défini dans le document du programme CAFI 2.

Directives supplémentaires sur les normes sociales et environnementales du PNUD : Mécanismes de réparation des griefs

https://info.undp.org/sites/bpps/SES_Toolkit/SES%20Document%20Library/Uploaded%20October%202016/UNDP%20SES%20Supplemental%20Guidance_Grievance%20Redress%20Mechanisms.pdf

e. Fraude, abus de fonds

Politique du PNUD sur la fraude et autres pratiques de corruption

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjH4PDaysv1AhUMHTQIHQnDTkQFnoECAMQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.undp.org%2Fcontent%2Fdam%2Ffundp%2Fdocuments%2Fabout%2Ftransparencydocs%2FUNDP_Anti_Fraud_Policy_English_FINAL_June_2011.pdf&usq=AOvVaw23qfnP2Xmj--IS_02EF4F5

- f. **Transparence financière** : les règlements financiers concernant les audits des agences sont divulgués

g. Communication et visibilité :

Toute la communication et la visibilité au niveau national et régional seront alignées sur le plan de communication et de visibilité du CAFI et mises en œuvre par les organisations partenaires. Le plan assurera la visibilité de CAFI et sensibilisera sur la façon dont le programme lutte contre la perte de forêt, le changement climatique et la pauvreté dans le pays ou la sous-région. Le plan de communication et de visibilité sera conçu au cours de la première année du programme, avec deux objectifs principaux : influencer les attitudes et susciter le changement, et accroître la visibilité du travail du projet et de ses partenaires.

La communication commencera dès le début du programme et se poursuivra pendant toute sa durée. Elle fera l'objet d'une planification stratégique et non d'efforts ponctuels, et sera ciblée et adaptée à des publics allant au-delà des parties prenantes du projet, notamment les médias et le public. Les communications utiliseront le bon support et les bons moyens et, le cas échéant, comprendront des mesures d'engagement du public/de la société sur des questions liées à l'action), et seront proportionnées à l'échelle de l'action.

Toutes les activités de communication et de diffusion (y compris, mais sans s'y limiter, les résultats majeurs, les sites web, les publications imprimées ou en ligne, les matériels d'atelier ou de formation, les infrastructures, les équipements, les véhicules, les fournitures financés par CAFI) porteront le logo CAFI et/ou mentionneront "financé par l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale" ou "en partenariat avec l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale", selon le cas.

Le logo CAFI et la mention de financement doivent être affichés d'une manière facilement visible pour le public et avec une prééminence suffisante. Le CAFI doit également être reconnu dans les résultats publics, les contacts avec les médias et autres déclarations publiques.

CONSULTATIONS

Le gouvernement du Gabon a commencé à élaborer ce programme en 2019, dans le cadre de la planification du programme CAFI 2 et de la réalisation de la note conceptuelle CAFI 3. Au cours des premières phases d'élaboration, des consultations ont été organisées avec divers ministères (notamment les forêts, l'agriculture, la défense et l'éducation), ainsi qu'avec des partenaires techniques nationaux et internationaux (notamment l'ANPN, WCS, WWF, TNC, USFWS et l'AFD). Sur la base des commentaires et recommandations pour une meilleure gestion des aires protégées, certaines activités ont été modifiées pour améliorer leur pertinence, assurer leur faisabilité et garantir la cohérence globale du Programme, afin d'atteindre les objectifs.

En décembre 2019, un consultant international a été mandaté par le CNC pour réaliser un projet complet et conduire les réunions de validation du ministère et de l'agence pour le ProDoc CAFI 2, auquel ce programme CAFI 3 est rattaché.

Cette annexe sur les aires protégées de CAFI 3 au programme de CAFI 2 a été élaborée au cours de près de deux ans de discussions avec de nombreux gouvernements, des intervenants du secteur privé et de la société civile pendant l'élaboration du FNI de CAFI 3. Les notes conceptuelles de CAFI 2 et CAFI 3, précédemment soumises au Secrétariat de CAFI, ont servi de processus préparatoire et de consultation initiale pour ce document. Les ébauches des deux documents ont été traduites et distribuées aux parties prenantes et des périodes de commentaires ont été prévues.

En février 2020, les consultants facilitant l'élaboration des notes conceptuelles de CAFI 3 et le FNI ont effectué une mission au Gabon pour consulter les parties prenantes du gouvernement, du secteur privé, des agences et de la société civile. Une liste de personnes et/ou d'organisations consultées au cours de ce voyage lié spécifiquement au développement du programme des parcs et des aires protégées, est fournie ci-dessous.

- S.E. L.J White, Ministre des Eaux et Forêts, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Aménagement du Territoire
- Jean Yves Teal, secrétaire général de la présidence
- Tanguy Gahouma, secrétaire exécutif du Conseil national du climat
- Ludovic Ngok, chef de cabinet, ministère des forêts, de la mer et de l'environnement.
- Ghislan Moussavou, DG des Forêts, Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer et de l'Environnement.
- Stephan Directeur général de l'environnement, ministère de l'eau et des forêts, de la mer et de l'environnement
- Christian Tchemambela, secrétaire exécutif de l'ANPN
- Hubert Ella Ekogha, directeur technique de l'ANPN
- Serge Bongo, directeur financier de l'ANPN
- Patrice Alain Nkoghe Nze, Directeur des opérations ANPN
- Francis James, Représentant résident du PNUD au Gabon
- Marthe Mapangu, WWF
- Eugène Ndong, WWF
- Samson Behanzin, WWF
- Marie-Claire Paiz, Directrice de TNC Gabon
- Richard Paton, Directeur Afrique US Forest Service
- Amy Pokempaner, Directrice Afrique US Fish and Wildlife Service
- Emma Stokes, directrice pour l'Afrique centrale de la Wildlife Conservation Society
- John Poulsen, professeur d'écologie tropicale, université de Duke
- Kath Jeffrey, chargée de recherche à l'université de Sterling.
- Alvina Okome Mbega, coordinatrice CAFI CNC
- Marie-Claire Paiz, Directrice de TNC Gabon
- Matt Brown, directeur des programmes Afrique, TNC
- Greg Overton, Directeur des Affaires Externes, Région Afrique, TNC
- Gaspard Abitsi, directeur du programme WCS Gabon
- Michelle Lee, experte en aménagement du territoire et en conservation
- Les conservateurs des parcs nationaux suivants : Minkebe, Ivindo, Mwanga, Lope, Louango, Moukalaba Doudou, Wonga Wonge et Mayumba.

En raison de la distanciation sociale, des restrictions de taille des groupes et des interdictions de voyage nationales et internationales associées à la crise du COVID 19, les consultations publiques en personne n'ont pas été possibles pour la plupart des années 2020. Ainsi, les parties prenantes institutionnelles et de la société civile ont eu l'occasion de fournir des commentaires écrits sur chacun des programmes définis dans le cadre du FNI CAFI 3, y compris le programme d'aires protégées défini dans cette annexe. Des lettres contenant les concepts du programme CAFI 3 et une ébauche du FNI CAFI 3 ont été envoyées aux personnes suivantes :

- Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature,
- Direction Générale des Forêts,
- Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées,
- Direction Générale de l'Agriculture,
- L'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois,
- L'Agence Nationale des Parcs Nationaux,

- Le Secrétariat Général du Gouvernement
- La Caisse des Dépôts et Consignations,
- OLAM -Gabon
- L'Union des Forestiers et Industriels du Bois du Gabon
- WWF Gabon
- TNC Gabon
- WCS Gabon

Une période de commentaires de deux semaines a été prévue et les commentaires/recommandations reçus ont été pris en compte lors du développement complet du programme (voir cette annexe).

Des consultations supplémentaires pour le développement complet du programme ont été réalisées par zoom, Whatsapp et d'autres méthodes virtuelles. Les consultations techniques continues menées pour compléter cet exercice de plan de travail et de budget comprenaient :

- S.E. L.J White, Ministre des Eaux et Forêts, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Aménagement du Territoire
- Tanguy Gahouma, secrétaire exécutif du Conseil national du climat
- Alvina Okome Mbega, coordinatrice CAFI CNC
- Christian Tchemambela, secrétaire exécutif de l'ANPN
- Hubert Ella Ekogha, directeur technique de l'ANPN
- Serge Bongo, directeur financier de l'ANPN
- Marthe Mapangu, ANPN Secrétaire exécutive adjointe de l'ANPN
- Patricie Alain Nkoghe Nze, Directeur des opérations ANPN
- Francis James et le personnel du bureau du PNUD au Gabon, Représentant Résident du PNUD au Gabon
- Frederique Willard, AFD
- Berta Pesti, Secrétariat CAFI
- Jean Huchon, Union européenne
- Andrew Deutz, responsable CBD, TNC
- Gaspard Abitsi, directeur du programme WCS Gabon
- Kimberly Holebrook, responsable des affaires extérieures, TNC
- Greg Overton, directeur des affaires extérieures, TNC
- Amy Pokempaner, Directrice Afrique US Fish and Wildlife Service
- Emma Stokes, directrice pour l'Afrique centrale de la Wildlife Conservation Society
- John Poulsen, professeur d'écologie tropicale, université de Duke
- Larissa Obiang Essono - Coordinatrice du programme des parcs modèles, ANPN
- Conservateurs des 13 parcs nationaux du Gabon
- Représentants de la CCGL (conseil communautaire et comités de gestion associés aux parcs nationaux)
- Alex Ebang Mbele - Coordinateur du programme communautaire pour la faune du parc national d'Ivindo.

